

67577



# PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DE L'ANCIEN VILLAGE DE DENENS



0 50m ECHELLE 1:1000

Approuvé par la Municipalité de Denens dans la séance du 23 octobre 2016

Le Syndic : [Signature]  
Le Secrétaire : [Signature]

Soumis à la première enquête publique du 7 octobre 2016 au 26 novembre 2016

Le Syndic : [Signature]  
Le Secrétaire : [Signature]

Approuvé par la Municipalité de Denens en vue de l'enquête publique complémentaire dans la séance du 23 octobre 2017

Le Syndic : [Signature]  
Le Secrétaire : [Signature]

Soumis à l'enquête publique complémentaire du 28 octobre 2017 au 26 novembre 2017

Le Syndic : [Signature]  
Le Secrétaire : [Signature]

Adopté par le Conseil général dans la séance du 30 mai 2018

La Présidente : [Signature]  
Le Secrétaire : [Signature]

Approuvé préalablement par le Département compétent le 31 JUL. 2018

La Cheffe du Département : [Signature]  
[Logo of the Canton of Vaud Department of Environment]

Mis en vigueur, le 2 SEP. 2019

Août 2017  
1033A-PS 1000-Approb.,171031-ABL-cro

urbaplan

## LEGENDE

- périmètre du plan partiel d'affectation
- zone de l'ancien village
- zone verte
- périmètre de constructions existantes maintenu
- bâtiment protégé
- bâtiment à conserver
- bâtiment à démolir et reconstruire
- bâtiment altérant le site
- périmètre de constructions nouvelles
- catégories de hauteurs
- surface de plancher déterminante
- aire de prolongements extérieurs
- aire de verdure de l'ancien village
- construction souterraine existante
- région archéologique



Géodonnées © Etat de Vaud

Plan établi sur la base des données cadastrales du 23 juin 2016 fournie par le bureau d'ingénieurs géomètres BBHN SA à Morges.

Certifié conforme selon art. 12 RLATC par le géomètre breveté M. Fabrice Bovay, le 25 juin 2018

[Signature]

L'ingénieur géomètre breveté